

du 1^{er} au 30 septembre 2017

EXTRACTEUR DE JUS XL

d'une valeur de

€



150



**Magimix vous offre
pour l'achat d'un Robot Cuiseur COOK EXPERT**

EXTRACTEUR DE JUS XL

EXTRA PRESS XL



FILTRE JUS



Comment recevoir votre EXTRACTEUR DE JUS XL ?

- 1 - Cette offre est valable pour tout achat d'un Cook Expert Magimix effectué entre le 1^{er} et 30 septembre 2017 inclus, dans tous les magasins affichant l'opération.
- 2 - Pour recevoir l'Extracteur de jus, il suffit à l'acheteur de compléter ce bulletin ou de le recopier sur papier libre et de le renvoyer avant le 15 octobre 2017 à l'adresse ci-dessous accompagné :
 - d'une copie de la preuve d'achat attestant du montant et de la date d'achat
 - du code barre figurant sur l'emballageou de s'enregistrer en ligne sur www.magimix.fr/offre
- 3 - Le bénéficiaire recevra l'Extracteur de jus sous **8 semaines** environ à compter de la réception des éléments pré-cités. Vous pouvez également recevoir, sans preuve d'achat, l'Extracteur de jus contre un chèque de 150 €.

Enregistrez-vous sur notre site www.magimix.fr / offre

ou

retournez le bulletin avant le 15/10/2017 inclus à :

Magimix Cook Expert Septembre - 8 rue Hans List - 78290 Croissy Sur Seine

Mme ☐ Mlle ☐ M ☐

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

TELEPHONE PORTABLE OBLIGATOIRE pour la livraison :

E mail :

Référence de l'appareil (ex : 18900F) :

Magasin : Code postal :

☐ Je souhaite recevoir les informations Magimix 2 fois par an

Offre valable en France métropolitaine Corse comprise uniquement sur les produits Magimix cités sur ce bulletin et achetés entre le 01/09/2017 et le 30/09/2017. Offre limitée pour un même produit à une seule participation par foyer (même nom, même adresse). Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, expédiée après la date limite ou non accompagnée des preuves d'achat requises. Aucun ticket de caisse photocopié et/ou sans date ne sera pris en considération. Les frais postaux sont inclus dans l'offre. Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données le concernant auprès de la société organisatrice.